



Echo de la mairie n°47 Novembre 2015



Le Château d'Henin sur Cojeul

EDITO DU MAIRE



Le 26 Septembre 2015 restera un temps fort dans la vie de notre commune.

Vous avez été nombreux à participer à la cérémonie d'inauguration de notre nouvelle Mairie et de notre Salle Polyvalente Jean Pierre Defontaine ainsi qu'à la soirée dansante que nous avons organisée à votre attention.

Soyez assurés que votre présence massive a été pour nous une reconnaissance collective à l'investissement fourni pour réussir ces 2 constructions et cette journée que nous avons souhaité festive.

Un grand merci à Philippe Blanchard, à Eric Gindre et à Jean François Puech qui ont animé cette journée avec un professionnalisme de très haut rang. Je rappelle qu'ils ont œuvré bénévolement pour le plaisir de tous. Je veux aussi leur dire que je n'ai reçu que des félicitations pour leurs présentations humoristiques qui, si j'en crois de maints témoignages, ont permis que les nombreux discours habituellement considérés trop longs, ont été acceptés plus facilement.

Pour celles et ceux qui n'ont pu visiter les lieux, nous pourrons vous les faire découvrir les samedis de 10 à 11heures.

Bien cordialement

Pierre ROUSSEZ



Une nouvelle adresse pour la mairie depuis le 10 octobre



Mairie d'Henin sur Cojeul 10 bis de Boiry 62128 HENIN SUR COJEUL

Tel : 03 21 48 90 06

courriel : mairie.heninsurcojeul@wanadoo.fr

Ouverture au public : lundi 15h-19h et samedi 10h-12h

Du monde pour cette journée mémorable



Visite guidée de nos nouveaux locaux



Hall d'accueil Mairie



Bureau du Maire



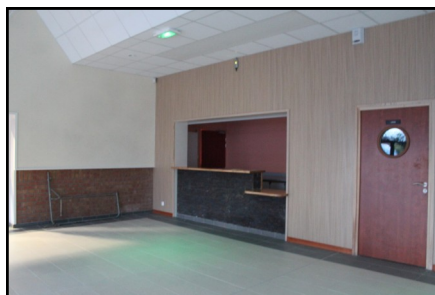
Bureau Secrétaire



Bureau des adjoints



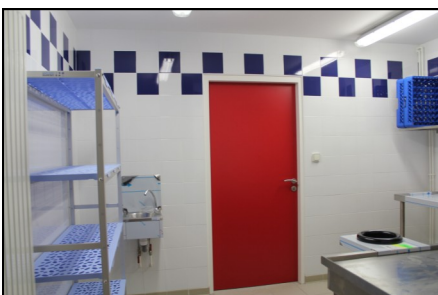
Salle du Conseil



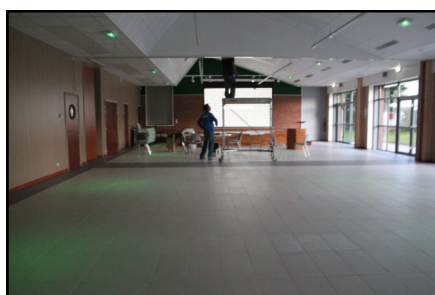
Espace Bar



Toilettes



Laverie



Espace Salle



Terrasse

BIENVENUE

Bienvenue à Emilie VAHE, nouvelle employée municipale recrutée notamment pour l'entretien du nouvel ensemble mairie-salle.



Nouvelle salle Jean Pierre DEFONTAINE : les réservations sont ouvertes

- Demande à faire auprès du Comité d'animation à l'adresse de la mairie ;
- Priorité à la commune, aux habitants (tarif réduit une fois par an) et associations (gratuit une fois par an) de la commune lors de l'établissement du calendrier pour l'année n+1 ou en cas de disponibilité ultérieure ;
- Des tarifs avantageux qui intègrent l'eau et l'électricité et le nettoyage de finition de la salle par machine :
 - ◇ Habitants de la commune : forfait Week End : 250 €, jour semaine : 180 € ;
 - ◇ Extérieurs : forfait Week End : 480 €, jour semaine : 330 €
 - ◇ Réunions : 150 €
 - ◇ Suppléments : 50 € par tranche de 50 couverts, 0,15€ par verre,
- Pour plus de détails s'adresser en mairie

Calendrier

- **Tonic Club** : Reprise des séances de gymnastique le 2 novembre à 19 heures à la salle Jean Pierre DEFONTAINE
- **Soirée Moules Frites (jambon ou rôti)** organisée par le Comité d'animation avec animation dansante le 5 décembre
- **Spectacle de Noël** pour les enfants du RPI jeudi 10 décembre 14h00 avec Allan COLLINS, le Magicien à la salle des fêtes de Mercatel
- **Marché de Noël** organisé par l'APE Sud Arrageois vendredi 11 décembre à partir de 18h30 à la salle des fêtes de Mercatel
- **Boom** réservée aux enfants d'Hénin et du RPI le samedi 19 décembre après midi
- **Vœux du maire** le samedi 9 janvier 2016 à 19h00
- **Repas communal** le 28 février 2016
- **Loto des aînés** le 20 mars 2016



Cérémonie du 11 novembre



Pierre ROUSSEZ, Maire, et Alain HAEUW, Président de l'Association des Anciens Combattants d'Hénin sur Cojeul vous invitent à la cérémonie du souvenir.

- ◇ Rassemblement à la mairie à 11 heures.
- ◇ Minute de silence à la mémoire d'Alfred Klawa, des soldats alliés, de René Edouard.
- ◇ Dépôt de Gerbe au Monument aux Morts.
- ◇ Verre de l'amitié à la Salle Jean Pierre DEFONTAINE.

Des nouvelles du RPI

Une rentrée sous le signe de la continuité

Cette rentrée s'est bien déroulée dans la continuité de la précédente. Toutefois, elle est marquée par la prise de direction de l'ensemble des 7 classes du RPI par Mme Nathalie BRAULE et l'arrivée de M. Guillaume GHESTEM à Mercatel.

Les effectifs sont en progression

156 enfants : 148 à la rentrée et 8 inscriptions pour une arrivée en cours d'année. La répartition à la rentrée était la suivante :

- ◇ École de St Martin (Maternelles TPS, PS et MS) : Mme Martine CARON – 18 enfants
- ◇ École de Mercatel (Maternelles TPS, PS et MS) : Mme Valérie CHEVALIER – 24 enfants
- ◇ École de Neuville-Vitasse (Maternelles MS-GS) : Mme Corinne GEERAERT – 19 enfants
- ◇ École de Mercatel (Cycle 2 : CP-CE1) : M . Guillaume GHESTEM – 27 enfants
- ◇ École d'Hénin sur Cojeul (Cycle 2 : CE1-CE2) : Mme Ingrid SERGENT – 24 enfants
- ◇ École de Mercatel (Cycle 3 : CM1) : M . Nicolas VIART – 19 enfants
- ◇ École d'Hénin sur Cojeul (Cycle 3: CM2) : Mme Nathalie BRAULE – 17 enfants

Inscription des enfants à l'Ecole



Le RPI recrute avec comme objectif 160 élèves pour conserver nos 7 classes. Les inscriptions en cours d'année sont possibles tout comme pour la rentrée 2017. Elles sont à faire dans la mairie du domicile ou du point d'attache, le maire transmettant les informations à Mme BRAULE.

Le Projet Éducatif Territorial (PEDT)

Le PEDT a pour objectif de mobiliser toute les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre, d'une part, les projets des écoles et, d'autre part, les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire. Le PEDT fait état des ressources mais aussi des contraintes liées aux transports et tient compte du choix fait en 2014 de ne pas allonger et de ne pas densifier la journée d'école et de présence des enfants dans l'enceinte de l'école. Le PEDT obligatoire pour conserver l'aide financière de l'État pour les nouvelles activités pédagogiques a été récemment transmis à l'Inspecteur de l'Éducation Nationale. Il est à la hauteur de nos ambitions mesurées compte tenu des nos contraintes et il est empreint de pragmatisme et de réalisme compte tenu de nos moyens et possibilités limités. Il souligne l'implication historique et la collaboration de tous les acteurs auprès des enseignants : personnel du SIVU et des écoles, association de parents d'élèves, parents d'élèves et Elus. Quand on a des moyens limités, il faut des idées et beaucoup de bénévoles.

Une classe nature ou découverte pour les CM2, c'est possible

Mme Braule finalise un projet pour une semaine au vert pour nos jeunes têtes blondes (pour les autres aussi). Le budget est conséquent. Les communes via le SIVU et l'APE Sud Arrageois font un gros effort financier pour rendre ce projet faisable. Des actions seront menées par les parents pour boucler le budget. Votre participation ou votre contribution seront les bienvenues.



L'APE Sud Arrageois cherche des parents



L'association des parents d'élèves a tenu son assemblée générale le 29 septembre dernier. Les actions menées permettent de financer des sorties pour les enfants ou des petits équipements pour les écoles. Mais, Sandrine Deltour, sa présidente a besoin d'un vivier de parents pour conduire tous les projets. Plus le nombre de parents impliqués est important moins la participation de chacun est importante et contraignante. Lors de la fête des écoles, nous avons pu mesurer le travail fait. Un appel à manifestation auprès de Sandrine est lancé. L'APE dispose d'un blog à destination des parents pour obtenir des informations.

Quelques incivilités ou chamailleries depuis la rentrée

Nous regrettons quelques incivilités ou chamailleries en ce début d'année avec, pour ces dernières, l'implication de parents devant les enfants. Loin de porter un jugement sur telle ou telle affaire, il convient de nous remettre tous en cause et de remettre de la raison et un peu d'organisation pour la rentrée d'après Toussaint. Une lettre va être adressée aux parents rappelant que pour tout conflit pendant le temps de classe l'affaire doit être portée à Mme Nathalie BRAULE, Directrice du RPI et que pour tout problème pendant les autres temps de présence (garderie, accueil, cantine, bus), la personne à contacter est M. Olivier MAURY, Président du SIVU Sud Arrageois. Ils leur appartiennent d'orienter les parents, de rechercher une solution entre adultes (chacun devant prendre, le cas échéant, ses responsabilités avec son enfant) et de prendre les décisions du ressort de leurs compétences. Les saisines doivent être faites de préférence par écrit, les boîtes aux lettres de l'école et du SIVU sont situées à gauche de l'entrée de la cour de l'école d'Hénin sur Cojeul. Certaines consignes seront rappelées aux agents du SIVU qui doivent rapporter à M. MAURY les faits constatés ou problèmes rencontrés.

